Lycée Aline Mayrisch

Luxembourg, le 22 novembre 2026

Madame la Directrice,

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur d'inviter les élèves de votre établissement à participer à la 4e édition du tournoi d'échecs « Challenge Aline Mayrisch », organisé par le Lycée Aline Mayrisch de Luxembourg.

Le tournoi se déroulera le **mercredi 9 décembre 2026** dans la salle Jacky Antoine du LAML.

Programme :

13h30 – 14h00	Accueil des joueurs
14h00 – 17h15	Tournoi
17h30	Remise des prix

Nous serions heureux de vous accueillir nombreux à notre tournoi d'échecs. Vous trouverez le règlement en annexe. Nous prions le responsable du groupe d'échecs de votre établissement d'inscrire les élèves participant au tournoi via le lien https://tinyurl.com/lamlechecs au plus tard le **lundi 7 décembre 2026 à 12h00**.

Important : merci de vérifier le réglage de vos pendules d'échecs avant le tournoi. De l'eau potable sera mise à la disposition des participantes et participants.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Mike Dostert
Professeur responsable

Règlement du « Challenge Aline Mayrisch »

1. Les joueurs doivent être des élèves réguliers d'un établissement scolaire du secondaire, du secondaire technique ou du primaire.
2. Chaque établissement peut participer avec autant d'élèves qu'il le désire.
3. Les participants jouent un tournoi individuel de sept ou neuf tours (système suisse).
4. La cadence est de 10 minutes par joueur et par partie.
5. Les anciennes règles du blitz sont appliquées, donc le premier coup illégal perd la partie ! (règles en vigueur avant le 01.01.2017)
6. Le classement individuel se fait par points de parties. En cas d'égalité le départage employé est le Buchholz médian, puis le cumulatif.
7. Un classement par équipes sera établi en additionnant les points obtenus par chaque tranche de 4 joueurs d'un même établissement dans le tableau du classement individuel final. En cas d'égalité le départage employé est le Buchholz. Une équipe peut aussi être formée de trois joueurs d'un même établissement.
8. Les responsables des sections d'échecs apporteront le matériel nécessaire : un échiquier, un jeu et une pendule par paire de joueurs.